

Rapport de mission

2024

The background features a dynamic, abstract graphic composed of several wavy lines. One prominent yellow line curves from the left side towards the center. A blue line starts from the bottom left and extends upwards and to the right. Another blue line is visible at the top right. The colors transition through a gradient, with yellow and orange on the left side, and blue and purple on the right side, set against a dark teal background.

Sagemcom

Le Groupe Sagemcom

Sagemcom est un groupe industriel français, leader mondial sur le marché des produits et solutions communicants à haute valeur ajoutée, à destination des opérateurs télécoms et utilities (hubs vidéo, box Internet, ou encore solutions communicantes multi-énergies – eau, gaz, électricité).

Sagemcom conçoit, fabrique et livre ses produits partout dans le monde, grâce à des usines en propre et à des partenaires industriels.

Le groupe réalise 2,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires, emploie 6500 salariés présents dans plus de 50 pays.

Le groupe est piloté par une équipe de Direction stable, à la tête de Sagemcom depuis sa sortie du groupe Safran en 2008.

En 2023, Sagemcom entre dans un cinquième LBO, avec Charterhouse comme actionnaire principal et 30% du capital détenu par les salariés (dont 70% des salariés français).

Le siège social de Sagemcom est situé à Bois-Colombes (92), centre névralgique du Groupe où se trouve également un centre de R&D composé de plus de 500 ingénieurs, et équipé d'outils et de laboratoires de développement très modernes.

Depuis de nombreuses années, le groupe Sagemcom se préoccupe au quotidien des enjeux sociaux et environnementaux liés à ses activités, et a mis en place des actions concrètes pour prendre en compte ces différents enjeux, au cœur des valeurs fondamentales du Groupe.

Porté par une culture environnementale et sociale forte, le groupe Sagemcom est devenu « entreprise à mission » en février 2022.

Notre raison d'être

Partout dans le monde, grâce aux solutions innovantes conçues et fabriquées par nos équipes, nous permettons au plus grand nombre d'accéder au haut débit Internet, aux divertissements, et à une énergie maîtrisée : **c'est notre raison d'être.**

Notre mission est de faire en sorte que la conception, la fabrication et l'utilisation de ces solutions soient faites de manière durable, dans le respect d'engagements environnementaux et sociaux connus et partagés par l'ensemble de nos équipes, partenaires et parties prenantes.

Notre objectif : contribuer à un monde plus responsable, en nous inscrivant dans les objectifs de développement durable définis par l'ONU.



1

L'édito du président du comité de miss



Ahmed SELMANI,
Directeur Général Groupe Sagemcom

Quel regard portez-vous sur l'avenir ?

2024 marque une étape importante dans la mi-année 2023 dédiée à la précision des trajectoires statut "d'entreprise à mission" pour avancer sur

Quels ont été les principaux c

Nous avions un enjeu de gouvernance à résoudre pour faire évoluer la mission de Sagemcom, ses objectifs et également le statut d'entreprise à mission, qui permet de concilier les intérêts des actionnaires et pouvoir être en mesure de challenger les dirigeants. D'où là aussi la nécessité de travailler en étroite collaboration avec les partenaires et le comité d'exécution de la mission. Enfin, il est important de noter qu'en 2024, Sagemcom va poursuivre sa transition éthique en matière de RSE, renforcer l'écoconception et l'innovation sociale.

Quels sont vos objectifs pour l'avenir ?

2025 marquera un cap important pour la mission Indépendant, qui viendra faire un bilan de 2 ans nombreuses à être impliquées dans la conduite. Par ailleurs, certaines de nos premières trajectoires toujours dans une logique ambitieuse et réaliste nouvelle fois passionnante, avec des défis et des

mission : Ahmed SELMANI

Quelle année 2024 en tant qu'entreprise à mission ?

mission de Sagemcom : après une première année (2022) consacrée à l'appropriation de ce statut, une fois et des indicateurs, on peut considérer qu'en 2024 Sagemcom a pu capitaliser pleinement sur ce qui ses engagements environnementaux et sociétaux.

Quels challenges que vous avez rencontrés ?

dre en 2024, en ouvrant le comité de mission à une personnalité externe. Nous avions la volonté de faire : pour nous, l'apport d'une personnalité externe devait se trouver dans sa capacité à challenger la situation actuelle et à nous ouvrir à de nouvelles perspectives, méthodes ou outils à travers une expérience en dehors de la personne issue d'un secteur similaire, confrontée à des problématiques comparables. Avec l'arrivée de l'ingénierie circulaire et de l'excellence R&D chez Valeo, l'objectif est parfaitement rempli !

De plus, pour la première fois, acter des évolutions de trajectoires sur certains indicateurs. On voit là tout l'intérêt de ce travail : aller à l'actualité et à la stratégie d'une entreprise, en fixant des indicateurs ambitieux... mais现实的 ! La collaboration avec les équipes opérationnelles du Groupe, pour avoir un suivi très régulier des indicateurs et adapter si nécessaire les indicateurs ou les trajectoires. En ce sens, l'articulation entre le Comité de mission a connu son plein effet en 2024 et cette organisation s'est révélée efficace.

Sagemcom a créé une Direction RSE & Communication, afin de structurer et mettre en œuvre sa stratégie de communication, de l'option des produits, ou encore piloter la mission du Groupe.

Quelle année 2025 ?

La mission de Sagemcom, puisque nous vivrons notre deuxième audit de vérification par un Organisme Tiers. Cela nécessitera de travailler pour le Comité mais également pour les équipes opérationnelles de Sagemcom qui sont au cœur de la mission du Groupe. Il est évidemment essentiel pour nous que cet audit soit positif.

Les deux mandats actuels arriveront à leur terme en 2025 : il sera donc nécessaire de travailler à de nouveaux indicateurs, de renouveler les équipes et, pour continuer le développement de la mission de Sagemcom. Une année qui s'annonce donc une année importante pour nous tous ensemble !

2

Gouvernance de mission

Dans son rapport de mission 2023, Sagemcom évoquait déjà l'idée d'intégrer une personnalité extérieure au Comité de mission afin d'apporter un regard nouveau sur les objectifs et trajectoires définis lors des deux dernières années.

En 2024, Sagemcom a poursuivi ses efforts pour faire évoluer sa gouvernance et renforcer la pertinence de son Comité de mission.

Le Groupe a ainsi accueilli Mino Yamamoto, Directrice de l'économie circulaire et de l'excellence R&D chez Valéo, au sein de son Comité de mission.

Mino Yamamoto dispose d'une expertise précieuse en matière d'innovation durable, acquise au fil de ses années d'expérience dans le domaine de l'économie circulaire mais également dans le rôle clé qu'elle a pu jouer dans la définition de la stratégie de transition bas carbone de Valéo.

Grâce à son apport, Sagemcom continue d'affiner ses trajectoires et, si nécessaire, les ajuster pour assurer une mise en œuvre encore plus efficace et impactante de ses engagements.

Nomination d'un nouveau Comité de mission

En parallèle de l'arrivée de Mino Yamamoto, Sagemcom a fait évoluer la composition de son Comité de mission en 2024 : le nombre de ses membres est ainsi passé de 8 à 12, reflétant la volonté de Sagemcom d'assurer une représentation plus juste des métiers et activités présents dans le Groupe.

L'année 2024 a ainsi été marquée par les arrivées dans le Comité de mission de :

- Christophe Boulaire, Directeur des Systèmes d'Information, afin de renforcer la prise en compte des enjeux liés aux systèmes d'information et au numérique responsable, un domaine clé dans la transformation et la mise en œuvre des engagements «green IT» du Groupe.
- Cécile Maurech, Responsable du Bureau d'études BBS, qui apporte une expertise approfondie sur la partie Hardware des produits, un élément essentiel dans la réduction des émissions du scope 3, notamment dans le cadre du pilier 2 dédié à l'éco-conception. Son expertise permet d'orienter les décisions stratégiques pour optimiser l'impact environnemental des produits dès leur conception.
- Nicolas Korber, Directeur R&D, afin de mettre à profit sa maîtrise des processus et des méthodes de travail en recherche et développement pour assurer une meilleure intégration des enjeux environnementaux dans les innovations de Sagemcom, particulièrement dans le domaine du software et de la consommation de nos produits.
- Claire Tarel, Directrice AVS 2, afin de partager les attentes de nos clients. Son expertise permet de remonter leurs besoins sur l'ensemble des sujets sociaux et environnementaux et d'adapter les stratégies de Sagemcom en conséquence.

Création d'une Direction RSE

En 2024, le groupe Sagemcom a acté la création d'une Direction RSE&Communication, renforçant ainsi l'importance des sujets RSE pour le Groupe. L'objectif ? Structurer et mettre en œuvre la stratégie du Groupe en matière de RSE, renforcer l'écoconception des produits, ou encore piloter la mission de Sagemcom.



Ahmed SELMANI

Directeur Général et président
du comité de mission



Mino YAMAMOTO

Directrice de l'économie circulaire
et de l'excellence R&D chez Valéo



Michel BRUNET

Directeur Général,
Ressources Humaines



Christophe BOULAIRE

Directeur des Systèmes d'information



Sylvaine COULEUR

Directrice RSE
et Communication Groupe



Thibault DECOUDUN

Directeur des Achats Groupe



Nicolas KORBER

Directeur R&D Broadband Solutions



Cécile MAURECH

Responsable Bureau d'études
Broadband Solutions



Thomas GHIER

Directeur des opérations de Sagemcom
Tunisie et directeur industriel de
Sagemcom Energy & Telecom



Alain GRUBER

Secrétaire du CSE



Claire TAREL

Directrice Adjointe Audio Vidéo Solutions



Florian TREMBLAY

Directeur RSE

3

Les faits marquants de l'année 2024

Suite aux progrès réalisés en 2023, Sagemcom a poursuivi en 2024 la structuration de sa mission, notamment en renforçant sa gouvernance. Cette dynamique s'est accompagnée d'avancées concrètes sur l'ensemble des trajectoires définies l'année dernière.

Suivi et évolution des piliers, objectifs et trajectoires

En 2024, la priorité de Sagemcom a été d'obtenir des résultats concrets sur ses cinq piliers, dans la continuité du travail engagé en 2022 et 2023. Ainsi, le Groupe a intégré les conclusions de l'audit mené par l'OTI, publiées en juillet, afin de retravailler la formulation de ses piliers. Désormais inscrits dans ses statuts, ces nouveaux intitulés se veulent plus clairs et précis pour exprimer sa mission. Et parce que la mission de Sagemcom est intimement liée aux caractéristiques du Groupe, à son évolution et à ses marchés, certains objectifs et indicateurs ont été ajustés afin de rester à la fois ambitieux et réalistes. Grâce aux nombreux échanges entre le Comité de mission et le Comité d'exécution de la mission, ces objectifs ont été affinés pour garantir leur pertinence et leur faisabilité. Ainsi, après une année 2023 consacrée à finaliser ses trajectoires, Sagemcom a atteint son objectif : ses cinq piliers disposent désormais d'une feuille de route clairement définie, permettant d'aborder les années futures avec une trajectoire claire et des actions concrètes à déployer.

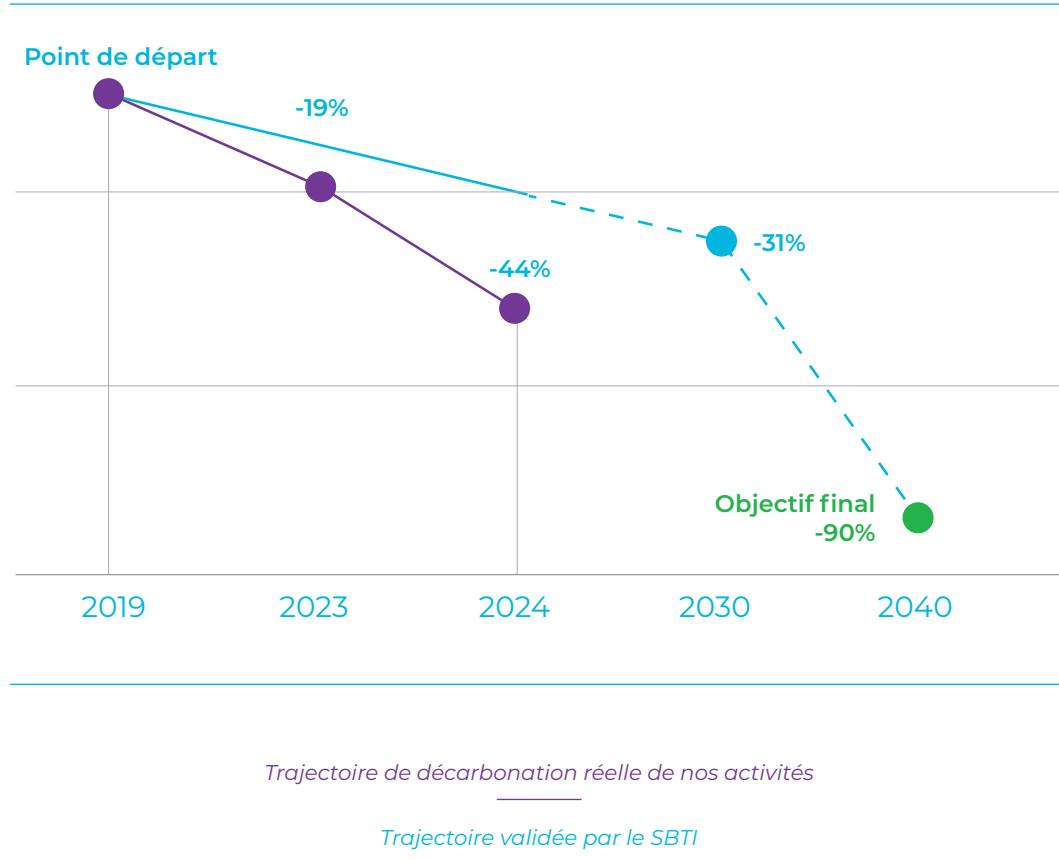
Recalcul de nos trajectoires de décarbonation

Parmi les décisions structurantes prises en 2024, l'une d'entre elle concerne les piliers 1 et 2, avec la première année pleine de l'effet du recalcul du point de départ de la trajectoire de décarbonation de Sagemcom dans le cadre de son engagement Net Zéro auprès du SBTi (validée en juillet 2023). Pour rappel, le Science Based Targets initiative (SBTi) est une organisation auprès de laquelle Sagemcom est engagée et qui définit les meilleures pratiques en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre en alignement avec les objectifs de la COP21. Cette organisation valide les trajectoires de décarbonation des entreprises afin de s'assurer qu'elles soient ambitieuses mais réalistes. Ce changement de base de départ est issu d'une évolution de la méthode de calcul du bilan carbone de Sagemcom, passant d'une approche basée sur les flux monétaires à une approche en flux physiques. Cette nouvelle approche permet d'obtenir une évaluation plus précise et représentative des émissions réelles du Groupe.

Concrètement, plutôt que d'estimer l'impact carbone en fonction des montants dépensés pour l'achat de matières premières ou composants (en K€), l'entreprise se base désormais sur des données physiques concrètes comme les volumes de matières premières utilisées, les consommations d'énergie ou les distances parcourues

en transport (selon le type de transport). Cette approche permet aujourd’hui et à l’avenir de piloter plus précisément les trajectoires de réduction d’émissions carbone pour tenir les engagements du Groupe validés par le SBTi, à savoir, à horizon 2030, -47% de réduction de nos scopes 1 et 2 –31% de nos émissions scope 3.

Objectif « net zero » à horizon 2040



3

Les faits marquants de l'année 2024

Suite à la session pilote initiée fin 2023 et conformément aux engagements pris l'année dernière, Sagemcom a décidé de déployer la formation « Fresque du Climat ».

Qu'est-ce que la Fresque du Climat ?

La Fresque du Climat est un atelier collaboratif et pédagogique permettant de comprendre les causes et conséquences du changement climatique. Basée sur les travaux du GIEC, elle repose sur un jeu de cartes que les participants doivent relier entre elles pour reconstruire les liens de cause à effet. L'objectif est de sensibiliser les participants sur les enjeux du changement climatique et d'encourager des réflexions collectives sur ces sujets.

Un outil clé pour accompagner notre transformation

Pour Sagemcom, cette formation vise à offrir une base de connaissances commune à ses collaborateurs sur les défis du changement climatique. En comprenant mieux ces enjeux, les équipes sont plus à même de faire évoluer les pratiques et d'intégrer ces réflexions dans les métiers présents au sein du Groupe, notamment sur l'éco-conception des produits.

Lancement des sessions de formation en Janvier 2024

La première session de la Fresque du Climat s'est tenue en janvier 2024 et a permis de former le comité de mission ainsi que le comité d'exécution de la mission.

Suite au succès de la première session de formation, une seconde session a eu lieu lors du SISM (Sagemcom International Sales Meeting) en avril 2024. Cette session a permis de former une partie des équipes commerciales françaises et internationales, ainsi que de nombreux collaborateurs des services Achats et Ressources Humaines.

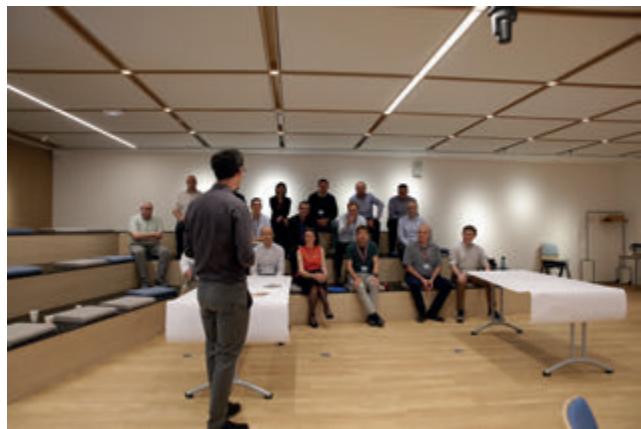
Par la suite, le déploiement s'est poursuivi tout au long de l'année 2024, permettant de sensibiliser près de 275 collaborateurs, avec une priorité donnée aux équipes 3P produit (produit, R&D, production), commerce et achats.

Ces formations ont aussi été un espace d'échange, recueillant près de 1100 idées exploitable pour améliorer les pratiques et réduire l'empreinte environnementale du Groupe.

Poursuite du déploiement en 2025

Pour 2025, Sagemcom prévoit de continuer à déployer la Fresque du Climat auprès des collaborateurs ayant un impact direct sur la réduction de l'empreinte environnementale du Groupe, avec un focus particulier sur :

- Les collaborateurs 3P non encore formés,
- Les salariés de l'usine de Dinan (MEI).



Fresque du climat-10 06 2024

4 Suivi et évolution des piliers, objectifs

Dès 2023, Sagemcom a pris en compte les conclusions de l'audit mené par l'OTI, publiées en juillet 2023, pour retravailler la formulation de ses piliers. Ces nouveaux intitulés, désormais inscrits dans les statuts, reflètent davantage l'expression de la mission de Sagemcom : plus directs, plus précis, pour plus d'efficacité.

Dans un second temps, Sagemcom a fait évoluer une partie de ses objectifs et indicateurs. Les nombreux échanges entre le comité de mission et le comité d'exécution ont permis de les challenger et de les affiner pour qu'ils restent ambitieux mais réalistes.

Pour finir, 2023 était consacrée à la finalisation des trajectoires : objectif atteint pour les 5 piliers de la mission Sagemcom !

s et trajectoires





Pilier #1

**Soutenir l'action en faveur de l'environnement
en tenant compte des spécificités des situations
locales, dans une optique globale de lutte contre le réchauffement climatique**



ent afin de réduire l'impact de nos activités
ations environnementales et économiques
contre le changement climatique

Pilier#1

En 2024, les efforts se sont poursuivis pour améliorer les émissions de scope 1 et 2 de Sagemcom, avec l'objectif de les réduire d'au moins 47 % d'ici 2030. Plusieurs actions concrètes ont été mises en place cette année pour avancer dans cette direction.

D'une part, les premiers résultats des investissements solaires sur le site industriel de Ben Arous, en Tunisie, ont commencé à être observés. Depuis la mise en place de ce parc solaire, une réduction d'émission carbone estimée à 685 tCO₂e a été enregistrée, correspondant à une production d'électricité de 1262 MWh sur la période écoulée. Il est également à noter qu'en 2024, sur les sites industriels de Dinan et de Ben Arous, il a été décidé de changer les compresseurs trop énergivores, ce qui a permis de gagner 3% de consommation électrique sur ces deux sites.

2024 est également la première année du plein effet de l'aménagement sur un nouveau Campus pour le siège de Sagemcom, un bâtiment entièrement éco-conçu et répondant au meilleur des normes environnementales en vigueur : effet immédiat avec une diminution de 33% de la consommation électrique, de 85% de la consommation de gaz ! Ce site couvre par ailleurs ses besoins en gaz et en électricité par des contrats verts, une dynamique engagée sur plusieurs sites du Groupe puisque le site de Manaus au Brésil fonctionne désormais à 50% sous contrat d'énergie verte ! Un pas important pour tenir l'ambition de Sagemcom, d'ici à 2030, de couvrir, partout où cela est possible, les besoins énergétiques de ses sites grâce aux énergies renouvelables.

Electricité :

	MWh 2023	MWh 2024	N/N-1 %
Sagemcom BLB/RMM - France	5 133	3 417	-33%

Gaz Naturel : 80% de biogaz

	MWH PCS 2023	MWH PCS 2024	N/N-1 %
Sagemcom BLB/RMM - France	3 368 202	521 840	-85%

Sur ce pilier 1, il est également à noter que le suivi des émissions de la flotte de véhicules de Sagemcom a été renforcé, en particulier des véhicules de l'activité Grid Infrastructure Solutions. Un nouvel outil de suivi visant à améliorer la gestion et à optimiser la consommation a été mis en place, clarifiant également les reportings de consommation. Cela ouvre une piste d'amélioration importante pour 2025.

Concernant le transport des produits de Sagemcom, indicateur suivi dans le cadre de ce Pilier 1, l'année 2024 s'est avérée plus favorable que 2023, avec une meilleure maîtrise du transport des composants. L'année a également été marquée par le lancement d'une opération pilote, menée en collaboration avec deux opérateurs télécoms européens majeurs, afin de tester une alternative de transport maritime plus durable. Pour la première fois, des produits ont été acheminés entre l'Asie et l'Europe à bord d'un cargo à voile. Au-delà de l'aspect expérimental, cette initiative permet d'explorer de nouvelles solutions pour réduire l'impact environnemental de la logistique, qui représente aujourd'hui près de 1 % de l'impact carbone d'un produit sur l'ensemble de sa durée de vie. Même si l'expérimentation ne sera pas reproduite sur un trajet si long, des études sont en cours pour en analyser la faisabilité sur une boucle méditerranéenne.

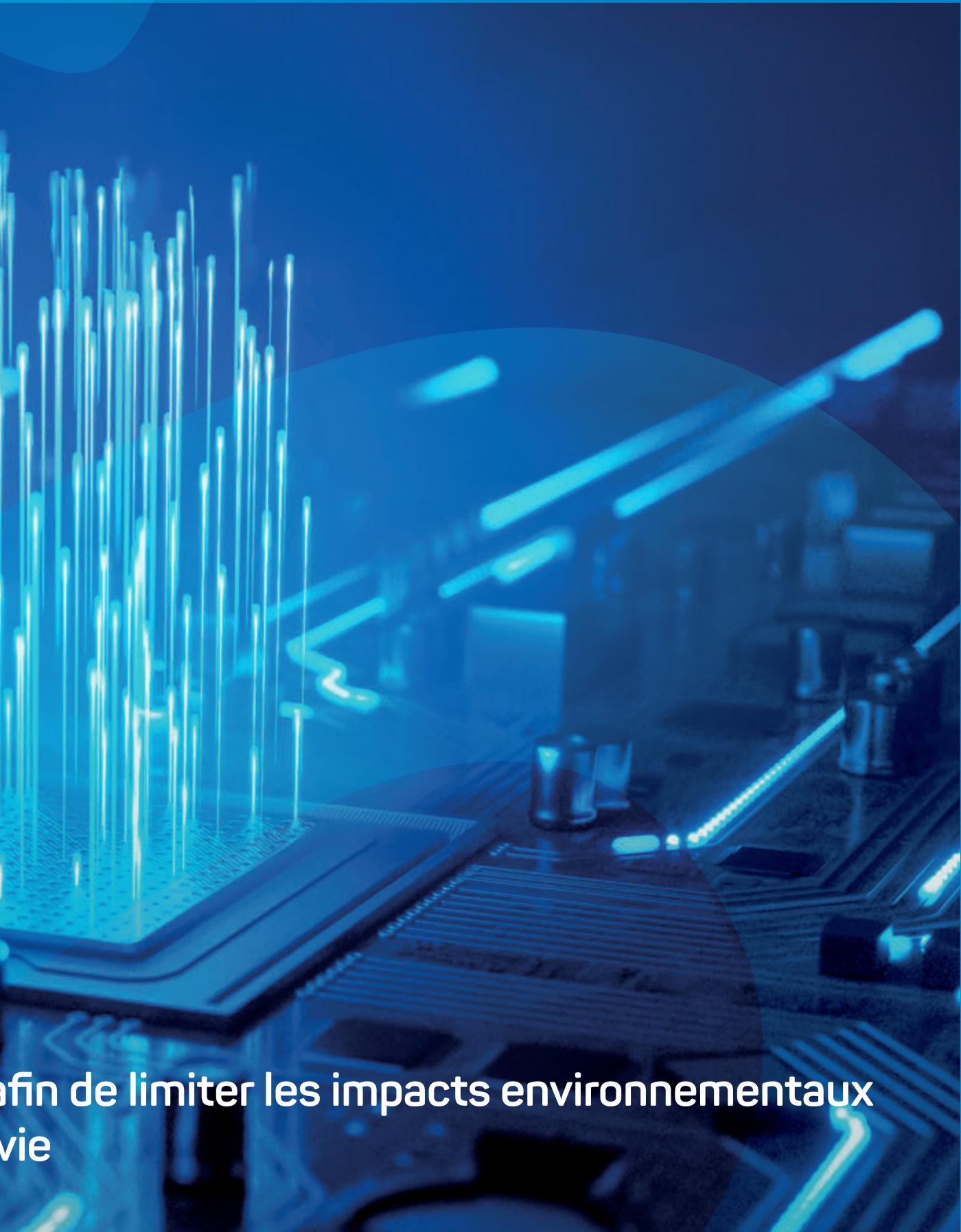
Objectifs opérationnels	Indicateurs	2024	Trajectoire
D'ici à 2030, réduire à minima nos émissions de 47% sur nos scopes 1 et 2 (objectif validé par le SbtI sur la base de 2019), et couvrir nos sites avec 100% d'énergies renouvelables	Scopes 1+2 sites Sagemcom : Emissions Directes & indirectes Gaz & Elec & Fluide frigorigène + Fioul	-18% vs 2019	-47% scopes 1+2 d'ici 2030 -31% scope 3 2030
	Scope 3 site Sagemcom : Déchets & Eau	DIB : +18% DD : -16% Eau : +3.7% } vs 2023	
	Impact des Transports (impact CO ₂ moyen par t.km)	-53% VS 2023	
Contribuer à la transition écologique en participant à des actions concrètes dans notre écosystème	Contributions externes (workshops, adhésions, prises de parole ...)	4	5 événements /an d'ici 2025
	% de produits vendus contribuant à la transition énergétique	22%	100% des nouveaux produits lancés en 2030

Sagemcom, engagé en faveur du « Numérique Responsable »

En 2024, Sagemcom a signé la charte du Numérique Responsable, qui détaille la plupart des engagements à prendre pour adopter une démarche numérique plus responsable. Cette initiative comprend notamment la sensibilisation des collaborateurs aux bonnes pratiques numériques (comme le nettoyage des boîtes mail et la gestion des fichiers inutiles) ainsi qu'une réflexion approfondie sur l'ensemble des infrastructures informatiques, incluant les serveurs. Un premier pas vers le Green IT et la mise en place d'indicateurs dans la mission de Sagemcom, en 2025.

Pilier#2

Développer nos processus d'écoconception
de nos produits tout au long de leur cycle de vie



afin de limiter les impacts environnementaux
de la vie

Pilier#2

En 2024, Sagemcom a structuré son approche d'écoconception en intégrant pleinement cette démarche dans ses processus internes. Plusieurs actions concrètes, portées par la nouvelle Direction RSE et menées en coordination avec les équipes R&D, Achats et Business Units, ont été mises en place cette année pour avancer dans cette direction.

Depuis le dernier trimestre 2024, des échanges réguliers ont été instaurés pour renforcer cette démarche, en alignant étroitement les roadmaps business et développement, tout en identifiant les chantiers et actions prioritaires pour accélérer les trajectoires de décarbonation de chaque activité.

Parallèlement, le déploiement du passeport environnemental s'est poursuivi grâce à un outil mis en place en 2022 pour évaluer et comparer l'impact environnemental des produits. En 2024, une refonte de ces passeports environnementaux a été initiée, afin d'anticiper la mise en place du Passeport Digital Européen, obligation qui devra couvrir le portefeuille de produits Sagemcom en 2027, et de rendre le processus de création de ces passeports plus efficaces. Sagemcom a également acté en 2024 une refonte de son organisation pour piloter et organiser de manière plus efficace et pertinente les analyses de cycle de vie de ses produits (ACV), indispensables à l'écoconception tout comme à la réalisation du bilan et des projections carbone du Groupe.

L'implication des fournisseurs a également été renforcée dans cette démarche, avec une collaboration accrue pour identifier des matériaux plus innovants, moins polluants et moins énergivores. Cette approche permet d'explorer de nouvelles solutions pour réduire l'impact environnemental des produits dès leur conception.

Il convient de rappeler que Sagemcom est engagé auprès du Science Based Target initiative (SBTi) pour une réduction d'ici à 2030, avec une année de base en 2019, de 47% de ses scopes 1 et 2, et de 31% de son scope 3. Le Groupe vise 90% de réduction de ses émissions en 2040.

Pilier 2 – Indicateurs 2024

Objectifs opérationnels	Indicateurs	2024	Trajectoire
Atteindre le net zéro (tel que défini par le SBTI) en 2040 sur notre SCOPE 3 à travers l'innovation et l'éco-conception de nos produits et services	% de mieux-disance dans nos gammes de produits par rapport aux standards de consommation électrique	AVS (Audio Video Solutions) : -70% vs VIA (Voluntary Industry Agreement) BBS (Broadband Solutions) : -31% vs CoC (Conde of Conduct) BLE (Business Line Energy) : N/A	Scope 3 : -31% en 2030 ; puis Net zero en 2040
	% de matériaux alternatifs achetés par rapport aux matières vierges (plastique et métal)	33,65%	
Construire des alternatives innovantes utilisant moins de substances controversées et les proposer aux clients	% de composants Halogen Free dans la base article	76.2% (PARTS)	50% de déclarations matières et 50% de composants Halogen Free disponibles en 2025. 100% en 2030
	Traçabilité des Substances chimiques : couverture de la base article par des déclarations matière complètes	36.6% (PARTS)	



Pilier#3

Orienter nos exigences éthiques et environnementales, selon une feuille de route partagée



nementales, dans le cadre de notre politique
avec les fournisseurs du Groupe

Pilier#3

En 2024, Sagemcom a renforcé ses exigences éthiques et environnementales envers ses fournisseurs, dans une démarche d'amélioration continue de ses processus Achat. Plusieurs actions concrètes ont été mises en place cette année pour avancer dans cette direction.

Dans le cadre de sa participation au Carbon Disclosure Project (CDP), une organisation qui vise à rendre publiques les données sur l'impact environnemental des grandes entreprises et à les accompagner dans le changement via un système de notation strict, Sagemcom agit en faveur de la transparence et de la transformation environnementale de sa chaîne d'approvisionnement. En 2024, 83 fournisseurs, sélectionnés parmi les panels les plus carbonés du Groupe, ont été interrogés, avec un taux de réponse exceptionnel de 97 %, bien au-delà des moyennes sectorielles.

Et pour s'appuyer sur une analyse juste et pertinente, une notation interne complémentaire à celle du CDP a été développée pour mieux répondre aux enjeux spécifiques du Groupe, puisqu'elle se concentre sur les réponses concernant les engagements de décarbonation : plus ces derniers se rapprochent de ceux de Sagemcom, à savoir un Net zéro en 2040, plus la maturité du fournisseur est valorisée, et inversement. Une montée en puissance qui permet de mieux identifier les fournisseurs les plus en retrait sur ces sujets et de mettre en place des actions ciblées pour les aider à progresser !

Piloter et suivre l'éthique : 100% de Charte éthique

En 2024, les efforts ont été poursuivis pour renforcer la responsabilité sociale et environnementale de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement. L'objectif de cette approche ? Garantir que les partenaires partagent les engagements éthiques et environnementaux du Groupe, tout en étant accompagnés dans une démarche d'amélioration continue.

L'un des premiers jalons de cette démarche a été l'adhésion de 100 % des fournisseurs existants à la Charte Éthique, assurant ainsi un socle commun de principes à respecter. Cette charte est rendue obligatoire pour l'ensemble des fournisseurs souhaitant travailler avec Sagemcom. Le Comité de mission a été sollicité en 2024 pour acter les critères d'exclusion de certaines familles de fournisseurs de cette obligation : une décision acceptée car les familles en question étaient marginales soit par le volume d'affaires qu'elles représentent pour le Groupe ; soit par leur domaine d'activité (exemple : hôtels, location d'espaces pour les salons, fournisseurs d'énergie).

Audits RSE

En 2024, 195 audits ont été menés, contre 144 en 2023, auprès des fournisseurs, afin de s'assurer de leur respect des principes éthiques attendus par Sagemcom. Cette démarche a porté ses fruits, avec une hausse du nombre de fournisseurs obtenant les meilleures notations (A/B), preuve que les actions d'accompagnement menées par Sagemcom contribuent à des améliorations concrètes sur les référentiels éthiques de ses partenaires. Ainsi en 2024, 62% des fournisseurs audités sont notés A ou B, bien au-delà

de l'objectif initialement fixé de 20% pour l'année 2024, et une trajectoire de 100% en 2030. Les trajectoires intermédiaires seront donc revues en 2025.

Enfin, il est à noter qu'en 2024, trois fournisseurs de Sagemcom ont été exclus du panel pour non-conformité aux exigences éthiques ou absence d'évolution satisfaisante de leur situation entre deux audits.

Pilier 3 – Indicateurs 2024

Objectifs opérationnels	Indicateurs	2024	Trajectoire
Atteindre le net zéro (tel que Défini par le SBTI) sur notre chaîne d'approvisionnement en 2040	Taux de fournisseurs panels ayant une stratégie bas carbone 2040	2% frns stratégie bas carbone 2040	
	Taux de réponse fournisseurs sur les scopes carbone	71% réponse frns scope carbone	Être Net zero en 2040
	Taux de réponse fournisseurs sur les impacts composants	Démarche formalisée en 2025 pour lancement en 2026	
100% de nos partenaires engagés et responsables 2030	Taux de fournisseurs engagés par la signature de la Charte éthique	100% de nos fournisseurs, hors exclusions validées en comité de mission	100%, à maintenir dans le temps
	Taux de Couverture d'audit par panel	100%	100%, à maintenir dans le temps
	Taux de Fournisseurs Responsables (Audits CSR A ou B) vs Volume Fournisseurs audités	195 audits réalisés en 2024, 62% de fournisseurs audités A ou B, 3 fournisseurs exclus du panel	20% de fournisseurs audités A ou B en 2024, 100% en 2030. La trajectoire intermédiaire sera revue en 2025



Pilier#4

Promouvoir un environnement de travail collaborateurs et à favoriser leur qualité de



ntribuant à préserver la sécurité de nos
vie au travail

Pilier#4

En 2024, Sagemcom a poursuivi la mise en œuvre de ses différents programmes de santé et de sécurité au travail. Les efforts en matière de sécurité sont alignés sur les normes les plus strictes, comme la norme ISO 45001 déployée dans les sites industriels du Groupe, et sont soutenus par des politiques internes visant à réduire les risques de sécurité et à améliorer la qualité de vie au travail.

L'un des principaux objectifs en 2024 a été de renforcer la formation à la sécurité, particulièrement dans les filiales africaines de l'activité GIS où Sagemcom a procédé à un recentrage de ses activités sur 7 pays : le Sénégal, Benin, Togo, Ouganda, Tanzanie, Zambie et Madagascar. Sur ces 7 pays, en 2024, 100% des formations réglementaires et 83 % des formations préventives ont été suivies malgré un objectif de 100% sur ces deux indicateurs. La non-réalisation des formations prévues correspond soit à un décalage dans le planning initial, avec un report d'une partie des sessions à 2025, soit à une réévaluation des besoins de formation. Un plan d'action a été déployé afin d'assurer un pilotage renforcé et une mise en œuvre homogène des formateurs Sécurité sur le périmètre GIS Afrique. Ce plan prévoit la mise en place d'un suivi mensuel conjoint entre la DRH Groupe et les responsables QHSE locaux. Par ailleurs, des audits de terrain vont être réalisés 3 à 4 fois par an, afin de suivre et d'évaluer la conformité et l'efficacité des dispositifs déployés. Enfin, un objectif lié à la réalisation des formations sécurité a été intégré dans la rémunération des managers locaux. Ce plan d'action a été acté par le Comité de mission.

En ce qui concerne la couverture santé, Sagemcom a continué à progresser, le taux de couverture santé financée majoritairement par Sagemcom passant de 89 % des collaborateurs en 2023 à 98 % en 2024.

Dans le cadre de son engagement en faveur de la qualité de vie au travail, Sagemcom s'était fixé l'objectif de déployer au moins deux actions en la matière dans chaque filiale, adaptées à la typologie de poste et au lieu et aux conditions de travail.

En 2024, cet indicateur a connu une progression significative, porté notamment par :

- les nombreux aménagements réalisés sur ses différents sites (France, USA, Chine...) : Par exemple, en France, le nouveau Campus du Groupe a été entièrement conçu pour offrir un environnement de travail favorisant le bien-être des équipes, sans concession sur les plans environnementaux et techniques. Espaces de détente, salle de sport, postes de travail ergonomiques et adaptables, ainsi qu'une attention particulière portée à la luminosité et à l'acoustique : autant d'éléments qui témoignent de l'engagement du Groupe à créer des conditions de travail optimales.
- l'analyse des EIDP (Entretien Individuel D'appréciation et de Progrès) qui a permis de mettre en place de nombreuses actions en faveur de la QVT (équilibre des temps de vie, télétravail, prévention des risques psycho-sociaux, droit à la déconnexion...).

Ainsi, l'indicateur a couvert 96% du périmètre consolidé du Groupe, et 100% des populations ciblées par la trajectoire 2024. Le Comité de mission acte que cette trajectoire est en avance sur le plan initialement prévu et qu'elle devra être maintenue en 2025.

Pilier 4 – Indicateurs 2024

Objectifs opérationnels	Indicateurs	2024	Trajectoire
Assurer une couverture santé avec financement majoritaire de l'entreprise à 100% de nos collaborateurs	Taux de salariés couverts par une assurance santé	98%* en 2024 (vs 89% en 2023)	
Déployer les bonnes pratiques en termes de sécurité de nos collaborateurs	Taux de salariés couverts par un plan d'action sécurité	98% en 2024	100% en 2025
	Taux de salariés formés à la sécurité sur les périmètres GIS	89% des salariés formés à la sécurité sur le périmètre GIS International : • Formations réglementaires : 100% • Formations préventives : 83%	
Déployer les bonnes pratiques afin de concourir à l'amélioration du bien-être au travail de nos collaborateurs	Taux de salariés couverts par un plan d'actions favorisant la qualité de vie au travail	100% des salariés couverts par un plan d'actions favorisant la qualité de vie au travail sur le scope défini dans la trajectoire (96% sur le périmètre Groupe)	2025 : maintenir à minima le 96%

* Le Comité de mission considère que cet indicateur est arrivé à son terme, les 2% restant n'étant pas atteignables pour des raisons de contexte local.

Pilier#5

**Accompagner nos collaborateurs dans leur
de leur parcours au sein du Groupe en s'ap-
valeurs et la promotion de la diversité**



développement professionnel tout au long
buvant notamment sur le partage de nos

Pilier#5

En 2024, Sagemcom a poursuivi la structuration de ses parcours de développement professionnel, en s'appuyant sur un dialogue renforcé entre collaborateurs et managers. Plusieurs actions concrètes ont été mises en place cette année pour avancer dans cette direction.

L'Entretien Individuel D'appréciation et de Progrès (EIDP) représente le point de départ de la construction des parcours professionnels chez Sagemcom. Le Groupe continue ainsi de systématiser leur analyse et rebouclage avec les managers afin de définir les plans d'actions (développement des compétences via des formations, mise en trajectoire, mobilité professionnelle...) à mettre en œuvre pour favoriser le développement professionnel de ses collaborateurs.

En 2024, 98% des EIDP ont été réalisés, 100% analysés, et 97% rebouclés, pour une trajectoire 2025 de 100% d'EIDP analysés et rebouclés (à noter qu'en 2024, la campagne EIDP a été réalisée pour la 1^{re} fois dans le nouvel SIRH déployé chez Sagemcom).

Sagemcom s'engage également en faveur de l'égalité salariale car elle assure une rémunération juste et équitable, point essentiel pour promouvoir l'équité, la diversité et l'inclusion chez Sagemcom. En se basant sur le critère relatif aux écarts de rémunération de l'index égalité femme/homme utilisé en France, le calcul du taux d'égalité salariale est progressivement déployé dans les filiales du Groupe.

En 2024, Sagemcom a poursuivi et intensifié son engagement en faveur d'un recrutement juste et non discriminant en faisant évoluer sa stratégie de déploiement de la formation « Recruter sans discriminer ». Après un déploiement réussi à 100% en France en 2023, le Groupe a décidé en 2024 de concentrer le déploiement de cette formation sur les filiales disposant d'un contexte de recrutement favorable, tel qu'aux Etats-Unis, au Vietnam et en Hongrie.

En outre, l'ensemble des acteurs du recrutement des filiales tunisiennes, qui comptent le plus d'effectif, a été formé au cours de l'année 2024, avec la volonté d'étendre progressivement ces bonnes pratiques à l'ensemble du Groupe. Sagemcom maintient sa règle stricte : seuls les collaborateurs ayant obtenu leur passeport « Recruter sans discriminer » sont autorisés à participer aux processus de recrutement dans le but d'assurer une politique de recrutement inclusive et éthique.

Enfin, Sagemcom a poursuivi sa dynamique en matière d'engagement collectif, en organisant 15 événements à caractère solidaire et/ou fédérateur en 2024 :

- Evénements à caractère fédérateur : Tournoi de foot pour nos sites tunisiens de Ben Arous et Ezzahra, organisation de « Campus en fête », une journée porte ouverte pour les collaborateurs Sagemcom et leurs familles, organisation d'un Challenge innovation, ou encore mise en place d'un podcast « Vega Inside, ça continue... » pour mettre en avant les Experts du Groupe,...
- Evénements à caractère solidaire : Intervention d'Article 1 sur le Campus Sagemcom, collecte solidaire de jouets, gala de charité « Night of Ambition »,...
- Evénements à caractère solidaire et fédérateur : Participation aux "foulées du Cortex" au profit de l'Institut du Cerveau et pour lutter contre la sédentarité, organisa-

tion de sensibilisation sur différents sites pour « Octobre rose », organisation d'un atelier d'information pour accompagner les parents d'enfants autistes sur nos sites industriels en Tunisie, ...

Pilier 5 – Indicateurs 2024

Objectifs opérationnels	Indicateurs	2024	Trajectoire
Promouvoir le développement professionnel	Taux d'EIDP analysés et exploités	EIDP réalisés : 98% EIDP analysés : 100% EIDP exploités : 97%	100% EIDP réalisés, analysés et exploités d'ici 2025
	Egalité salariale F/H	France : 92,5% (sur la base de l'index selon le critère de rémunération uniquement) R&D Tunisie : 95% Chine : 77,5%	2025 : sites industriels tunisiens
Promouvoir la diversité et l'égalité des chances au sein d'un collectif engagé	Nombre d'événements à caractère solidaire et/ou fédérateurs soutenus par le Groupe	15 événements réalisés	20 événements / an d'ici 2025
	Taux d'acteurs impliqués dans le processus de recrutement formés à « Recruter sans discriminer » (France : managers/ collaborateurs; International : managers)	France : 100% Hongrie : 100% USA : 100% Vietnam : 100%	2025 : Tunisie

5 Enjeux et évolutions pour 2025

L'année 2024 a permis à Sagemcom d'ajuster et d'affiner l'ensemble du travail engagé depuis le lancement de sa mission en 2022. Après deux années structurantes, cette troisième année a marqué une étape de consolidation au regard des enseignements tirés de ces deux premières années d'exercice.

En 2025, Sagemcom poursuivra son engagement d'entreprise à mission en consolidant sa démarche autour de plusieurs axes structurants :

- Préparer la suite des trajectoires qui arrivent à échéance fin 2025, en s'appuyant sur les progrès déjà réalisés et en posant les bases de nouveaux objectifs adaptés aux enjeux à venir.
- Renforcer la trajectoire carbone du Groupe, en particulier sur les volets produits (écoconception) et achats (stratégie fournisseur), afin d'asseoir la viabilité de notre plan de décarbonation.
- Travailler la trajectoire scope 3 actuelle, pour garantir son alignement avec son objectif de réduction de -31 % à horizon 2030.
- Accélérer la stratégie de déploiement des énergies renouvelables sur ses sites, pour assurer une trajectoire 100 % Energies renouvelables à horizon 2030, cohérente et réaliste à l'échelle internationale.
- Préparer l'audit par un Organisme Tiers Indépendant (OTI), qui viendra garantir la fiabilité et la crédibilité des indicateurs RSE partagés par le Groupe.

5 Avis de l'OTI



FV04.02 V1. 6 02/05/2025 AHE

RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDEPENDANT SUR LA VERIFICATION DE L'EXECUTION DES OBJECTIFS SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

SAGEMCOM HOLDING SAS
4 ALLEE DES MESSAGERIES
92270 BOIS-COLOMBES,
SIREN 533 059 242 RCS NANTERRE

Période allant du 01/01/2023 au 31/12/2024

Aux associés,

en notre qualité d'organisme tiers indépendant (tierce partie) dont l'accréditation a été validée le 01 août 2023 par le COFRAC¹ pour la vérification de la qualité de société à mission,, nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux que votre entité s'est fixés sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission telles que présentées dans le rapport du comité de mission et relatives à la période allant du 01/01/2024 et 31/12/2024 ci-joint.

1. CONCLUSION

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et Etendue des travaux», et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause, sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission et à la fin de la période couverte par notre vérification :

- le lien entre la raison d'être inscrite dans ses statuts et l'activité de la société ;
 - le lien entre les objectifs sociaux et environnementaux inscrits dans ses statuts et l'activité de la société,
 - le suivi de l'exécution de la mission par le comité de mission.
-
- le fait que l'entité ait mis en œuvre des moyens adéquats pour chaque objectif social ou environnemental retenu en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrit dans ses statuts

¹ Accréditation Cofrac Validation Vérification, N ° 3-1906 pour le domaine d'activité de Données et Déclarations, liste des implantations et portée disponible sous www.cofrac.fr



AX-AUDIT
4, rue de la Cousinerie
59650 Villeneuve d'Ascq
03 28 09 90 70
www.ax-audit.fr

AX-AUDIT - Société de Commissariat aux comptes, inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, membre de la CRCF des Hauts de France. Société par actions simplifiée au capital de 100 000 €. Siège social : 4, rue de la Cousinerie - 59650 Villeneuve d'Ascq. RCS Lille Métropole 7514867130001 - Siret 751 486 713 00017 - TVA n° FR22751486713 Code APE 6920 Z.

FV04.02 V1, 6 02/05/2025 AHE

- le fait que l'entité ait atteint les résultats qu'elle a définis à la fin de la période couverte par la vérification, pour chaque objectif social ou environnemental retenu en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrit dans ses statuts,

par conséquent,

- la société SAGEMCOM HOLDING SAS respecte chacune des conditions de l'article L 210-10 lui permettant de faire état de la qualité de société à mission.
- la société SAGEMCOM HOLDING SAS respecte chacun des objectifs sociaux et environnementaux qu'elle s'est donnée pour mission de poursuivre, en cohérence avec sa raison d'être et son activité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux.

2. COMMENTAIRES

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous formulons les commentaires suivants :

- La société SAGEMCOM HOLDING SAS a reformé ses objectifs statutaires en novembre 2023 à la suite des recommandations du premier audit OTI. La nouvelle formulation est plus singulière et ramassée. Elle marque des engagements environnementaux ambitieux. Notre avis exprime une conclusion sur le respect des nouveaux engagements formulés en 2023.
- Nous soulignons les ressources importantes mobilisées :
 - Dans la mesure de l'impact carbone,
 - Dans la connaissance de la maturité de la démarche carbone des fournisseurs,
 - Dans l'accompagnement des fournisseurs dans la progression de leur maturité RSE,
 - Dans l'analyse des attentes d'évolution des collaborateurs à travers les entretiens annuels.
- Le comité de mission s'est réuni trois fois par an. Il a donné son avis sur l'atteinte des objectifs et émis des recommandations.
- Les engagements statutaires de la mission sont traités à un niveau stratégique et sont un accélérateur pour les sujets traités.
- Nous soulignons aussi sur la période auditee la structuration du pilotage des engagements.



3. PRÉPARATION DES INFORMATIONS LIÉES À L'EXÉCUTION DES OBJECTIFS SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux, permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux doivent être lues et comprises en se référant au rapport du comité de mission.

4. RESPONSABILITÉ DE L'ENTITÉ

Il appartient à l'entité :

- de constituer un comité de mission chargé d'établir annuellement un rapport en application des dispositions de l'article L. 210-10 du code de commerce ;
- de sélectionner ou d'établir des critères et procédures appropriés pour élaborer le référentiel de mission ;
- de concevoir, mettre en œuvre et maintenir un contrôle interne sur les informations pertinentes pour la préparation du rapport du comité de mission ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultant d'erreurs ;
- d'établir les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux conformément au référentiel de mission et mises à disposition du comité de mission.

Il appartient au comité de mission d'établir son rapport en s'appuyant sur les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux transmises par l'entité et en procédant à toute vérification qu'il juge opportune.

Ce rapport est joint au rapport de gestion.

5. RESPONSABILITÉ DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT

En application des dispositions de l'article R. 210-21 du code de commerce, il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur le respect par l'entité des objectifs sociaux et environnementaux qu'elle s'est fixés sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

6. DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES ET TEXTES APPLICABLES

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions de l'article R. 210-21 du code de commerce et de la norme ISO 17029.

7. INDÉPENDANCE ET CONTRÔLE QUALITÉ

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables.

8. MOYENS ET RESSOURCES

Nos travaux ont mobilisé les compétences de trois personnes et se sont déroulés entre avril 2025 et juillet 2025 sur une durée totale d'intervention de 11 jours.

Nous avons notamment mené 12 entretiens.

9. NATURE ET ÉTENDUE DES TRAVAUX

Les procédures et les travaux réalisés sont décrits dans le programme de vérification conçu par AX-AUDIT et intitulé « Guide AX-AUDIT de vérification de la qualité de société à mission².

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives.

Les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée.

Nous avons pris connaissance des activités de l'entité sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission, de la formulation de sa raison d'être, de ses objectifs statutaires ainsi que de ses enjeux sociaux et environnementaux.

Nos travaux ont porté sur :

- d'une part, la cohérence des objectifs sociaux et environnementaux retenus en application du 2^e de l'article L. 210 10 et inscrits dans ses statuts, de la raison d'être de l'entité précisée dans ses statuts (ci-après « raison d'être ») et de son activité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux ;
- d'autre part, l'exécution de ces objectifs.

Concernant la cohérence des objectifs, de la raison d'être et de l'activité de l'entité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux :

² version du 1.4 du 03/06/2024



AX-AUDIT
4, rue de la Cousinerie
59650 Villeneuve d'Ascq
03 28 09 90 70
www.ax-audit.fr

AX-AUDIT - Société de Commissariat aux comptes, inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, membre de la CRCC des Hauts de France. Société par actions simplifiée au capital de 100 000 €. Siège social : 4, rue de la Cousinerie - 59650 Villeneuve d'Ascq. RCS Lille Métropole 7514867130001 - Siret 751 486 713 00017 - TVA n° FR22751486713 Code APE 6920 Z.

FV04.02 V1. 6 02/05/2025 AHE

- Nous avons conduit des entretiens destinés à apprécier l'engagement de la direction et des membres de la gouvernance au regard des attentes des principales parties prenantes internes ou externes concernées par l'activité de l'entité.
- Nous avons apprécié les processus mis en place pour structurer et formaliser cette démarche en nous appuyant sur :
 - l'ensemble des informations disponibles dans l'entité ;
 - la feuille de route de société à mission et le dernier rapport du comité de mission établi depuis la dernière vérification ;
 - ses publications (par exemple sur le site internet).
- Nous avons ainsi apprécié, compte tenu de l'activité de l'entité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux, la cohérence entre :
 - les informations collectées ;
 - la raison d'être et
 - les objectifs sociaux et environnementaux formulés dans les statuts.

Concernant l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux, nous nous sommes enquis de l'existence d'objectifs opérationnels et d'indicateurs clés de suivi et de mesures de leur atteinte par l'entité à la fin de la période couverte par la vérification pour chaque objectif social et environnemental, et nous avons vérifié si les objectifs opérationnels ont été atteints au regard des trajectoires définies par l'entité sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Pour ce faire, nous avons réalisé les diligences suivantes :

- nous avons pris connaissance des documents établis par l'entité pour rendre compte de l'exercice de sa mission, notamment les dispositions précisant les objectifs opérationnels et les modalités de suivi qui y sont associées, ainsi que le rapport du comité de mission ;
- nous nous sommes enquis de l'appréciation de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux auprès du comité de mission et avons corroboré l'information collectée avec la perception qu'ont les parties prenantes des effets et impacts de l'entité. Par ailleurs, nous avons revu l'analyse présentée dans le rapport du comité de mission, des résultats atteints par l'entité à la fin de la période couverte par la vérification au regard de leurs trajectoires attendues, de la réalisation des actions prévues pour permettre d'apprecier le niveau d'avancement des objectifs sociaux et environnementaux ;
- nous nous sommes enquis auprès de la direction générale de l'entité des moyens financiers et non financiers mis en œuvre pour le respect des objectifs sociaux et environnementaux ;
- nous avons vérifié la présence dans le rapport du comité de mission d'indicateurs cohérents avec les objectifs opérationnels et aptes à démontrer le positionnement des objectifs opérationnels sur leurs trajectoires définies ;



- nous avons apprécié l'adéquation des moyens mis en œuvre visant au respect des objectifs opérationnels par rapport à leurs trajectoires, au regard de l'évolution des affaires sur la période ;
- nous avons vérifié la sincérité de l'ensemble de ces indicateurs et, notamment nous avons :
 - apprécié le caractère approprié du référentiel de mission de l'entité au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible ;
 - vérifié que les indicateurs couvrent l'ensemble du périmètre concerné par la qualité de société à mission ;
 - pris connaissance des procédures de contrôle interne mises en place par l'entité et apprécié et apprécié le processus de collecte visant à la sincérité de ces indicateurs ;
 - mis en œuvre des contrôles et des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - mis en œuvre des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres méthodes de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés s'il y a lieu par des vérifications sur site et au siège de l'entité et auprès d'une sélection d'entités contributrices et représentatives du périmètre concerné par la qualité de société à mission ;
 - apprécié la cohérence d'ensemble du rapport du comité de mission au regard de notre connaissance de l'entité et du périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une assurance raisonnable ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

À Villeneuve d'Ascq,
Le 29/07/2025

L'Organisme Tiers Indépendant
SAS AX-AUDIT

Laurent Bazin, Associé



AX-AUDIT
4, rue de la Cousinerie
59650 Villeneuve d'Ascq
03 28 09 90 70
www.ax-audit.fr

AX-AUDIT - Société de Commissariat aux comptes, inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, membre de la CRCG des Hauts de France, Société par actions simplifiée au capital de 100 000 €. Siège social : 4, rue de la Cousinerie - 59650 Villeneuve d'Ascq. RCS Lille Métropole 7514867130001 - Siret 751 486 713 00017 - TVA n° FR22751486713 Code APE 6920 Z.

Sagemcom



Groupe Sagemcom
4 Allée des Messageries
92270 Bois-Colombes
www.sagemcom.com